



Guide de sélection et d'entretien

Centre de performance Kyorugi

Contenu

1. Objectif de ST
2. La répartition des cadres en 2024
 1. Équipe de Fondation
 2. Équipe de développement
 3. Équipe haute performance
3. Le processus de sélection
4. Entretiens avec les athlètes
5. Droits et obligations
6. Fin de carrière

Objectif

Le guide Sélection et communication permet d'assurer la transparence pour les athlètes, les parents et les coaches.

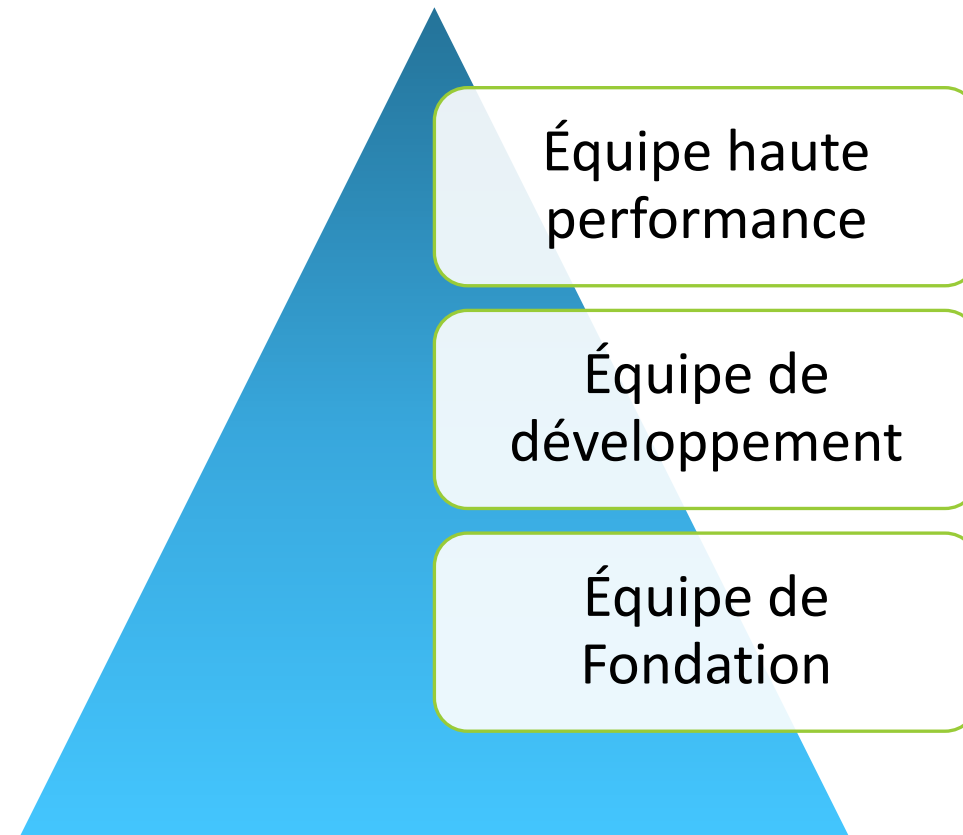
Objectifs du guide

- ✓ Sélection dans le Performance Hub
- ✓ Objectifs et engagements annuels
- ✓ Entretiens avec les athlètes, leur fréquence, culture et contenu.
- ✓ Les athlètes comprennent leurs droits et leurs obligations.
- ✓ Fin de carrière ?! Comment continuer ?

La répartition des cadres

La répartition au sein du High Performance Hub (HPH) a lieu chaque année et est couplée au High Performance Test (Swiss Olympic PISTE).

Selon le modèle FTEM, l'HPH évolue entre T2 et E2, dans le meilleur des cas finalement en M. Pour ne pas créer d'ambiguïté et parce qu'il s'agit aussi d'une attribution de moyens d'encouragement, on a renoncé à la désignation FTEM pour la répartition des cadres.

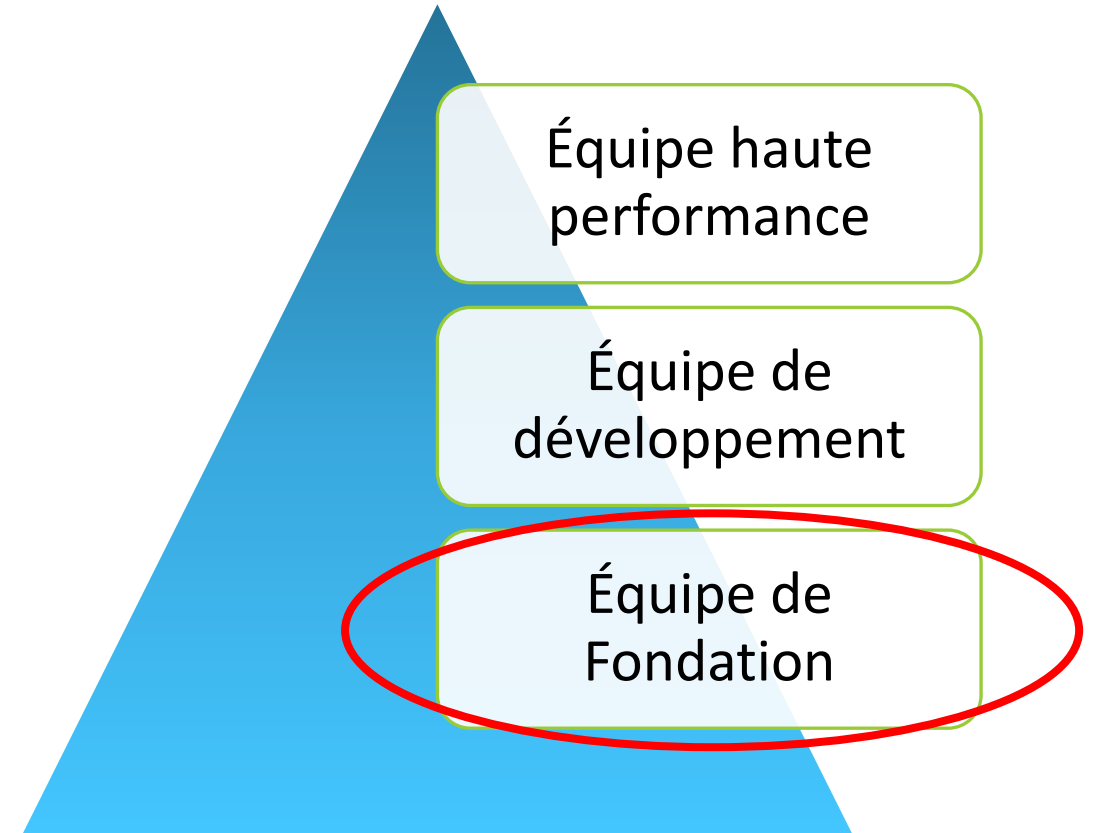


Équipe de Fondation



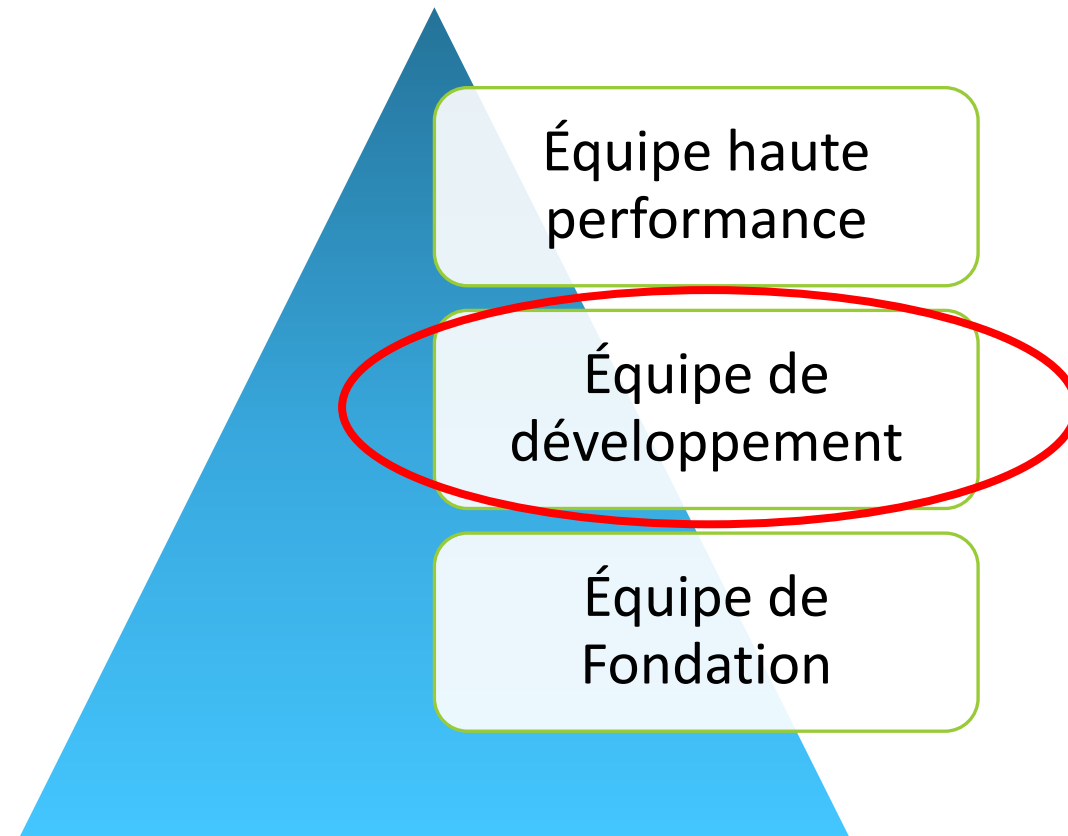
Dans le Foundation Team, on retrouve des athlètes qui ont réussi la première sélection dans le HPH et qui sont classés T2/T3 dans le FTEM.

Athlètes avec SOTC R, ou N en première année de structure



Équipe de développement

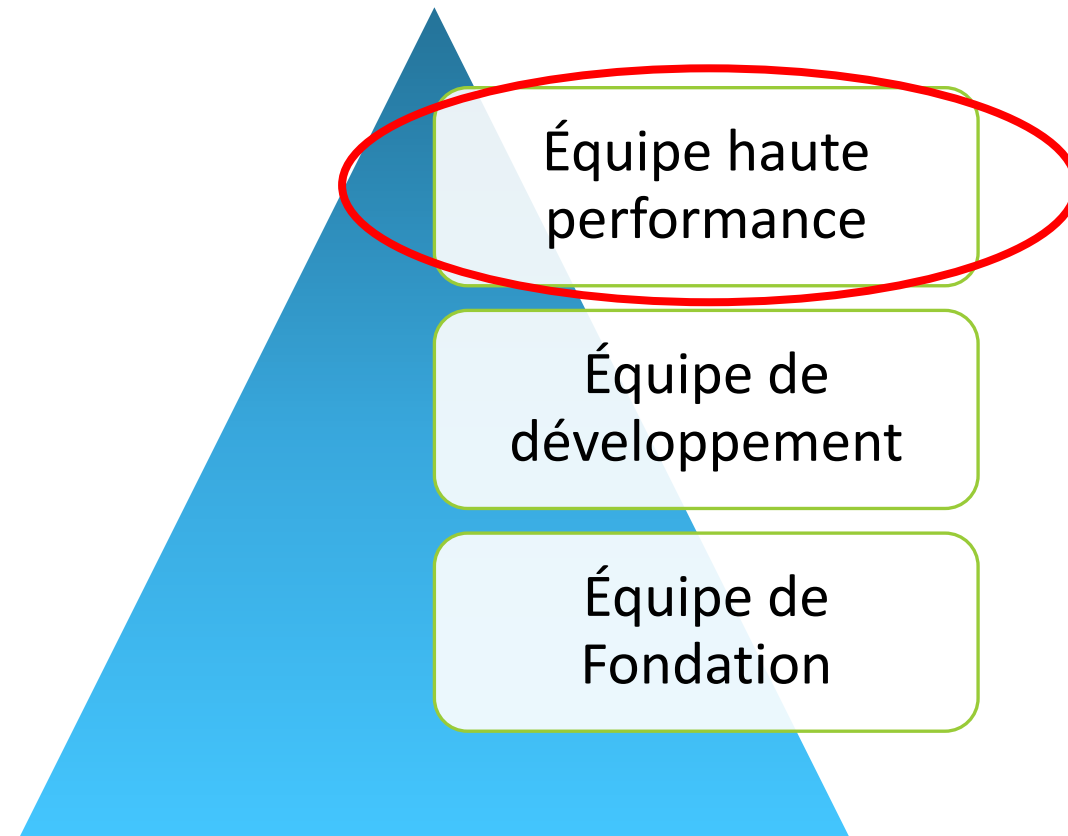
Dans l'équipe de développement, on trouve des athlètes avec le SOTC N, dans la moitié supérieure de PISTE et au moins la deuxième année dans le HPH, ou SOC E. FTEM niveau T3-E1.



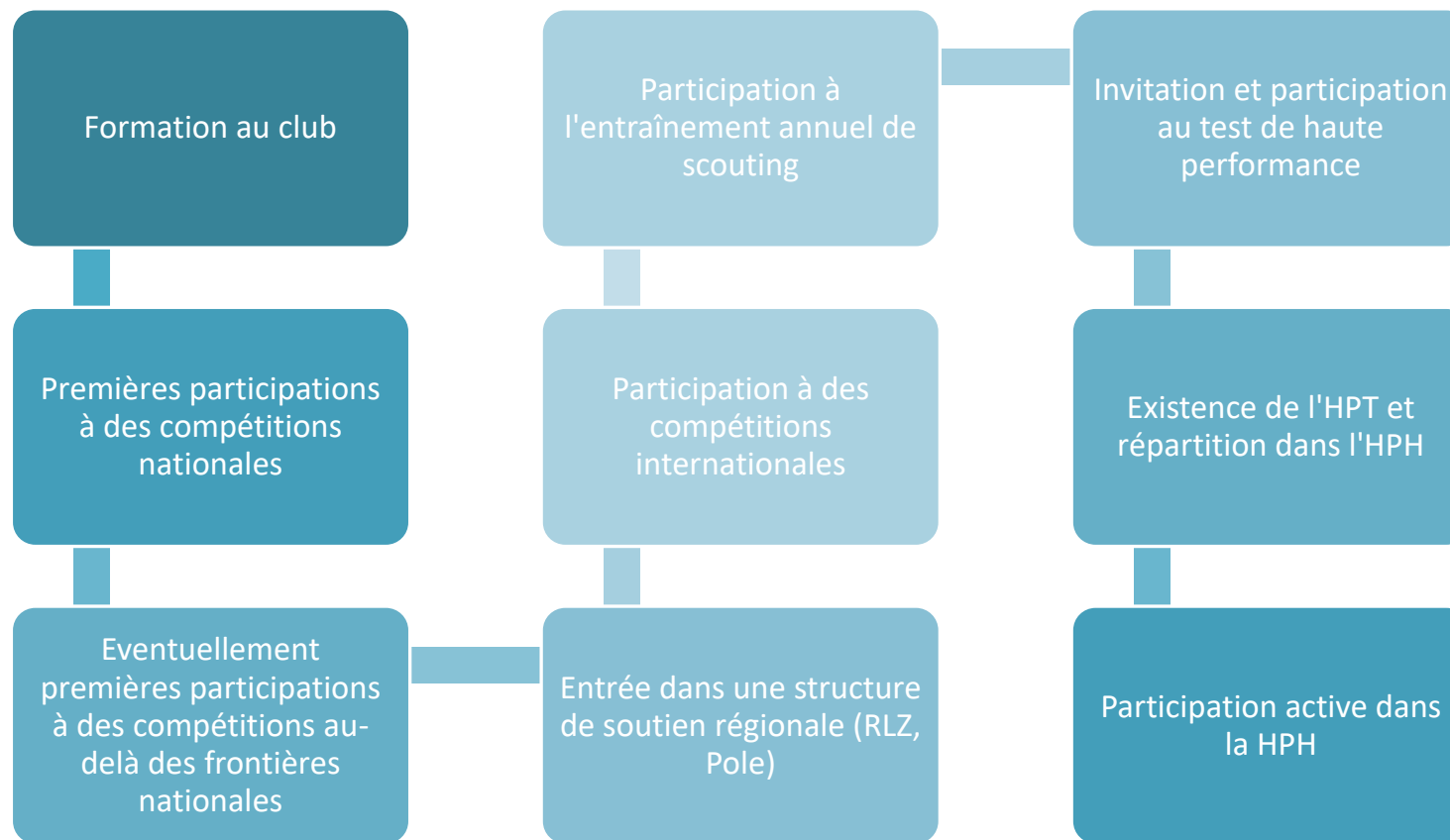
Équipe haute performance

Dans l'équipe High Performance, on trouve des athlètes avec SOTC N, SOC E ou plus, qui ont confirmé leur potentiel à plusieurs reprises. Plus d'une médaille lors de tournois G-Ranking l'année précédente et/ou des performances extraordinaires, dans la moitié supérieure de la PISTE. FTEM niveau T4-M.

L'accès au SpiSpoRS est examiné ici. La réunion d'information à Macolin devrait être suivie.



Le processus de sélection dans le HPH



Description des critères de sélection, ainsi que les détails du diagnostic de performance sont disponibles dans le "Medical Concept" [ici](#).

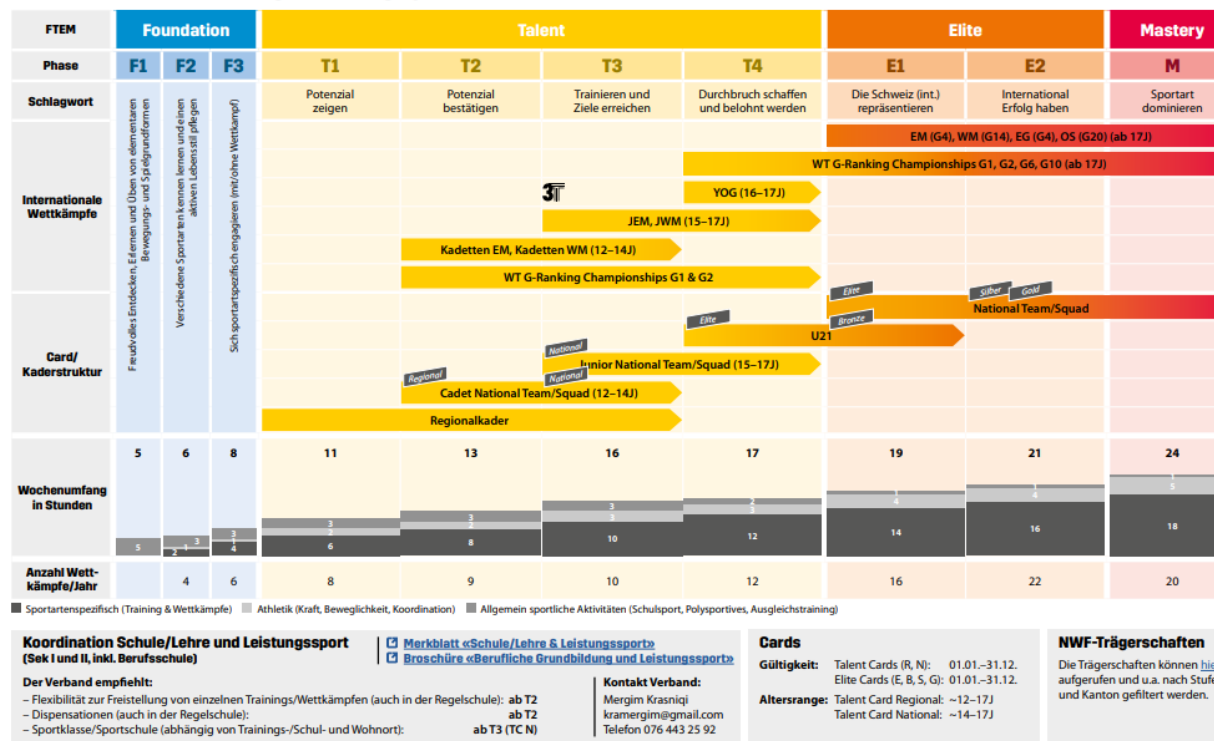
FTEM - Swiss Taekwondo

Taekwondo

Swiss Taekwondo



Strukturen des Athlet*innenwegs im Leistungssport



Le FTEM est actuellement en cours de révision et sera publié dans le courant de l'année 2024.

L'actuel Swiss Taekwondo FTEM est également disponible sur le site de Swiss Olympic. [Lien](#)

Attentes heures d'entraînement et compétitions



FTEM	Foundation			Talent				Elite		Mastery
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M
	5	6	8	11	13	16	17	19	21	24
Wochenumfang in Stunden										
	5	3	3	3	3	3	2	4	4	5
				6	8	10	12	14	16	18
Anzahl Wettkämpfe/Jahr		4	6	8	9	10	12	16	22	20

Sportartenspezifisch (Training & Wettkämpfe)
 Athletik (Kraft, Beweglichkeit, Koordination)
 Allgemein sportliche Aktivitäten (Schulsport, Polysportives, Ausgleichstraining)

Les heures d'entraînement indiquées dans le FTEM sont données à titre indicatif par niveau. Dans certaines circonstances, des écarts par athlète peuvent s'avérer judicieux et peuvent être discutés avec le CN.



Plan annuel pour les athlètes

Au début de chaque année, l'entraîneur national établit un plan d'entraînement et d'événements en concertation avec chaque coach contribuant au développement de l'athlète. Ce plan comprend un engagement pour des heures d'entraînement hebdomadaires, un planning pour la participation à des événements G1, une éventuelle présélection pour un > événement G2 et un planning pour la participation à des camps ou autres activités d'entraînement. Ces plans sont révisés tous les trimestres.

Ces objectifs sont décrits dans un document signé par l'athlète, le personnel d'encadrement, l'entraîneur national et, pour les mineurs, par les parents en début d'année.

Participation à des événements internationaux



Swiss Taekwondo sélectionne et encadre la participation aux événements internationaux, à partir du niveau G-1.

Les athlètes sélectionnés pour des manifestations (tournois G, camps, mesures d'entraînement) représentent la Suisse et y participent en tant qu'équipe nationale.

La participation aux événements G1 qui ne sont pas déjà convenus dans la planification annuelle du High Performance Hub est de la responsabilité de l'athlète et de son entraîneur à domicile.

Les compétitions convenues dans l'engagement sont obligatoires pour être admis dans le niveau de promotion correspondant.



Systeme de scoring

Désormais, ce n'est pas seulement le fait de remporter une médaille lors d'un tournoi G/E-Ranking qui devrait être considéré comme une qualification possible. Une médaille lors d'un tournoi G/E-Ranking avec au moins deux combats gagnés peut, dans certaines circonstances, mais sous réserve, compter comme qualification directe pour les CE/CM, dans la mesure où le maximum de crédits structurels a également été atteint.

Les athlètes sélectionnés dans le High Performance Team ou le Development Team ont en principe droit aux prestations convenues dans l'engagement, tant que les crédits pertinents pour la structure ont été atteints.

Le financement peut varier en fonction de la subvention SO (Support SO Card). Pour une Bronze Card ou plus, seuls les camps d'entraînement désignés comme activités obligatoires par ST sont financés. Les participations aux compétitions et leur financement sont réglés individuellement par athlète dans l'engagement.

Systeme de scoring



Scoring System for Qualification Mayor Championships High Performance Hub					
				Maximum Points	
Swiss Championship	1st Place 10	2nd Place 5	Relevant to structure	10	5
Swiss Open Championships (Schaffhausen, Zurich, Wattwil) max.2/year; min. 2 consecutive fights won.	1st Place 5	2nd Place 2,5	Relevant to structure	10	5
Recognized Training Camps 100% presence	2 10	1 5	Defined at beginning of year by NC	10	5
G/E-Ranking Competition (max. 4/year & min. 2 consecutive fights won)	Gold/Silver/Bronze 30/25/15		Compulsory for EM/WM	100	60
Participation & Winning Matches at G/E-Ranking Competition (max. 4/year) only in case of no medal.	Match won 5	Participation 5	Defined at beginning of year by NC	20	20
Training Presence National Team	>90% 20	>75% 10	Relevant to structure	20	10
FTEM Training Hours and reporting via App	90% 50	>75% 15	Controlled in APP	50	15
				220	120
A minimum of 120 HPT & DEVT/145 FNDT Points must be reached.					

Possible scenarios					
10	Very structure-oriented athlete without G-medal	10	Non-structure-oriented athlete with G medals	10	Average athlete without a G medal
10		5		10	
10		10		5	
0		75		0	
20		20		30	
20		0		20	
50	15	50			
120		135		125	
A minimum of 120 Points must be reached.					



FTEM - heures

La planification de l'entraînement dans l'application, est établie par l'entraîneur du club en accord avec le CN. En dehors des phases de compétition, elle doit se situer dans le cadre de la charge horaire de la FTEM. Les exceptions et les adaptations individuelles doivent être discutées et approuvées avec le CN. Les athlètes confirment ensuite les entraînements planifiés et classent l'intensité et le contenu correspondants. Un minimum de 90% des entraînements saisis donne 50 points, >75% donnent 15 points au scoring. Moins de 75% ou une saisie irrégulière 0 point.

Les arrêts maladie ou les pauses pour blessure peuvent être enregistrés de cette manière.



Soutien et qualifications

ST finance une partie des événements définis dans l'engagement.

Swiss Taekwondo continue à attribuer des primes de succès pour les participations réussies aux tournois G.

Les soutiens pour les camps et autres événements sont définis dans les objectifs annuels individuels et peuvent changer chaque année.

Le calcul des points de scoring nécessaires est effectué par le CN 90 jours avant l'événement cible. Les athlètes remettent pour cela, après information préalable, leurs résultats de compétition au CN sous la forme d'une liste préétablie.

Équipe haute performance :

Les athlètes se qualifient automatiquement pour les grandes manifestations selon leur classification, à condition qu'ils respectent strictement les exigences de la convention.



Soutien et qualifications

Équipe de développement :

Les athlètes HUB actifs qui sont au moins la deuxième année dans leur catégorie d'âge et qui ont obtenu 120 points dans le système de scoring se qualifient. Les athlètes qui ont changé de catégorie d'âge et qui ont déjà 120 points doivent obtenir 25 points supplémentaires sous la forme d'une médaille dans leur nouvelle catégorie d'âge au plus tard 90 jours avant l'événement cible. Ils doivent donc obtenir un total d'au moins 145 points, y compris une médaille lors d'un tournoi G-Ranking avec au moins deux combats gagnés. Les athlètes qui ne sont pas actifs au sein du HUB peuvent exceptionnellement être sélectionnés et pris en charge par le club coach. Un financement de l'athlète et de son coach n'est pas prévu.

Équipe de Fondation :

Si un athlète de l'équipe de fondation obtient les 120 points requis 90 jours avant l'événement cible, il doit également obtenir au moins 145 points, y compris une médaille dans la catégorie d'âge correspondante, lors d'un tournoi G-Ranking. Dans des cas particuliers, ces athlètes peuvent être pris en charge par le Club Coach sous la direction du Head Coach (NC). Le financement du Club Coach sera examiné au cas par cas par l'EB.

Entretiens avec les athlètes

Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Où ?
Entretien de sélection avec objectifs	Annuellement, après le HPT	Athlète, CN, entraîneur à domicile, éventuellement parents	Présence / en ligne
Objectifs individuels	Avant les événements (compétition, camp)	Athlète, CN, éventuellement entraîneur à domicile	Téléphone / en ligne / présence
Débriefing de la compétition	Après la compétition	Athlète, NC	Présence
Rétrospective et aperçu	Après la pause estivale	Athlète, CN, éventuellement entraîneur à domicile	Présence / en ligne



Entretiens avec les athlètes

Les discussions entre l'athlète, son entraîneur, son entourage et le coach national sont importantes. Les échanges, les objectifs clairs, les attentes et les craintes doivent pouvoir être abordés ouvertement. A cet effet, des entretiens ciblés seront organisés par NC, qui serviront de première base.

En dehors de cette "feuille de route", le CN est à tout moment à la disposition de l'athlète, de l'entraîneur à domicile et de l'entourage de l'athlète. Dans la mesure du possible, la communication doit être menée directement avec le CN.

Si des situations ou des problèmes surviennent, pour lesquels l'athlète, l'entraîneur à domicile ou l'entourage de l'athlète ne peut ou ne veut pas, pour des raisons personnelles, s'adresser directement au CN, il convient de rechercher le dialogue avec le président de la fédération.

Swiss Olympic propose également un service de contact indépendant et anonyme, [Swiss Sport Integrity](#).



Droits et obligations

L'encouragement individualisé selon la répartition des cadres est discuté en détail lors de l'entretien de sélection et consigné par écrit.

Les athlètes signent le document "[High Performance Hub Athlete Contract & Agreement 2024](#)" qui règle en détail les droits et les devoirs et contient le plan annuel.

Ce document peut être consulté en ligne ([Downloads | Swiss Taekwondo](#)) et sera envoyé aux athlètes sous forme numérique avant l'entretien de sélection, en même temps que l'agenda de l'année à venir.



Fin de carrière ?! Comment continuer ?

Afin de montrer très tôt aux athlètes une voie à suivre après leur carrière sportive active de haut niveau, les athlètes sont impliqués dans diverses activités.

Selon leur classement, les athlètes peuvent être invités à participer à différentes mesures d'encouragement tout au long de l'année.

Lors de l'entretien annuel avec les athlètes "Rétrospective et prévision", la saison à venir et le processus de sélection correspondant sont abordés. Le thème de la fin de carrière est également abordé de manière respectueuse et des options sont présentées.

Équipe haute performance	Équipe de développement	Équipe de la Fondation
<ul style="list-style-type: none">• Coach Education C 1&2• Licence Coach Education B (préparation au BTL)• Séminaire national des arbitres	<ul style="list-style-type: none">• Licence Coach Education C-1&2• Séminaire national des arbitres• SO 3T Automne pour SOTC R & N• Séance d'information SpiSpoRS	<ul style="list-style-type: none">• Séminaire de référents pour la promotion des dan• SO 3T Automne pour SOTC R & N

Swiss Taekwondo NC PS 2024

